#### N° **39**

N° ISSN: 1954-9652

### La voix du patrimoine de Sienne

#### DANS CE NUMÉRO:

Montbray, Le Chefresne, Sourdeval-les- Bois, Rouffigny	1
Montaigu-les-Bois, Saint-Sever	2
Saint-Sever	3-5, 9
La Bloutière	3
Saint-Pair-sur-Mer	4
Le Chefresne	4
La Bloutière	5
Saint-Pair-sur-Mer	6
Rouffigny	7
Saint-Pair-sur- Mer, Le Chefresne	8
Villedieu, Lingreville	9
Pont-Flambard	10

Texte et photos : Jacky Brionne

# Visite des membres de la société d'archéologie d'Avranches, Granville, Mortain

J'ai eu le plaisir d'accompagner les 80 membres de la société d'archéologie le sa-

medi 12 mars pour une découverte de la chapelle Saint-Pierre, du châteaumairie-écoles et de l'église Saint-Martin de Montbray puis du site protestant du Chefresne. Le grou-

pe était placé sous la responsabilité de messieurs Daniel Levallet, président de la section et archéologue et David Nicolas-Méry, animateur du patrimoine de la ville d'Avranches. Un public de passionnés qui ne se désarmèrent pas

différents monuments sur les sites retenus, un modeste travail compte-tenu des connais-

sances archéologique de Daniel Levallet et de David Nicolas-Méry. Je n'ai pas hésité à donner la parole à madame Nicole De Villars, spécialiste de l'histoire des Protestants en Normandie. La société sera présente l'an prochain dans le canton de Villedieu.



malgré l'humidité. La société d'archéologie était déjà présente l'an passé dans le canton de Percy, à Morigny. Ma mission était de présenter les

# Randonnées-souscription : marcher pour une vieille tombe

Les deux dernières randonnées-souscription organisées à Sourdevalles-Bois le 30 janvier 2011 et à Rouffigny le 27 mars 2011 ont réuni toutes les deux 20 marcheurs. Celle de Rouffigny avec ses 5 randonneurs fut la plus modeste sous un temps magnifique. Le

jour avait surtout l'inconvénient d'être matinal avec le changement d'heure. Mais alors que de beaux paysages,



que de beaux chemins avec parfois quelques surprises du genre dépôt d'ordures sauvage. Les travaux réalisés par le SIAES sur l'Airou furent appréciés. La souscription permit de collecter 76, 50 € pour les deux randonnées qui seront intégralement versés à la Fondation du Patrimoine. Un autre don sous forme de chèque de 100 € fut directement remis à la Fondation du Patrimoine pour abonder dans notre caisse de financement pour la sauvegarde du patrimoine funéraire. Le prochain rendez-vous sera à Montaigules-Bois le 22 mai 2011.

Page 2 2011

## Une autre croix parlante, celle du cimetière de Montaigu-les-Bois



La croix du cimetière de Montaigu-les-Bois se dresse au sud-ouest de l'église. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Un triple emmarchement de granit gris et ocré porte un dé cubique dont les chanfreins réalisés permettent le passage du

carré à l'octogone. Chaque face possède un écu. Il est lisse sur trois faces. L'écu de la quatrième face est parlant «« MIAC. / LU-CAS / CD ECX / MCY » (maître Jacques Lucas). Le fût (du latin fustis) ou bâton pour reprendre contenu l'inscription été sectionné en trois segments, résultat d'une ou plusieurs chutes accidentelles ou

pas notamment sous la Révolution. Les granits semblent provenir de différentes extractions. Une inscription illustre la base cubique du fût « LAN / 1620 / IEAN DE / BOISADAM / ESCUYER / DONNA CE / BASTON » (l'an 1620 Jean de Boisadam donna ce bâton). Les chanfreins pratiqués

pour assurer le passage du carré à l'octogone permirent la création de deux feuilles et deux torches. Une coquille Saint-Jacques illustre ce même bâton un peu plus haut ainsi qu'une boule. La coquille est l'attribut du pèlerin, qu'il soit Miquelot ou Jacquet. Char-



ly Guilmard étudia cette croix décrite en 1998 dans une plaquette au format A 5 plié en deux au nom de la commission du patrimoine du syndicat d'initiative du canton de Gavray. Il y précise que son ancêtre Jean de Boisadam, mort à Sainte-Cécile le 2 avril 1636, était sieur de la Fouquelinière en Beslon relevant du fief de la Molière, et en tant que tel rendait hommage à son suzerain François de Montaigu époux de Marguerite de Rosmadecde-Molac. Maître Jacques Lucas est mort curé de Montagu le 13e jour de juillet 1643. Sa pierre tombale est disposée à l'entrée ouest de l'église.



## Monsieur l'abbé Yves Langlois fait chevalier dans l'ordre des arts et des lettres

La médaille de chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres a été remise à monsieur l'abbé Yves Langlois, 89 ans, président d'honneur de l'AVP-PS, le samedi matin 9 avril 2011, à 11h30, dans la salle de réunion de la mairie de Saint-Sever. Issu de la promotion de janvier 2011 c'est le Ministre de la Culture qui l'a nommé et a accordé la délégation pour la remettre à monsieur Jean Guillemette, titulaire de cette même déco-

ration. Le dossier instruit et suivi par Dominique Cabuil, 3º adjoint, vice-président de l'Intercom, avança jusqu'à cette décision. Plusieurs personnalités étaient présentes, parmi lesquelles, Jean-Pierre Nourry, maire, Georges Ravenel, président de l'Intercom, Yves Rondel, conseiller général du canton, Jean-Yves Cousin, député-maire de Vire. J'avais tenu, comme de nombreuses autres personnes, à répondre à cette invitation

qui rendait hommage à l'action accomplie par l'abbé président Yves Langlois, d'honneur de l'AVPPS. En effet l'association pour la valorisation du patrimoine en pays séverin, fondée en 1996, est un bel exemple des actions entreprises en faveur de la conservation d'un cadre de vie de qualité. Le représentant de la commune d'accueil, le conseiller général, le député-maire, ont tenu, chacun dans leur rang, à exprimer leur gratitude au nouveau récipiendaire. Jean Guillemette, enseignant, titulaire des arts et des lettres, délégué par le Ministre pour remettre la médaille de l'ordre des arts et des lettres conclut cette série d'interventions ponctuées de hautes envolées littéraires. L'heureux médaillé prononça son allocution pour remercier l'assemblée. Je propose à la lecture les allocutions, à quelques mots prêts, des interve-

nants successifs. D'abord celle de Jean-Pierre Nourry, maire. « Monsieur le Député, Monsieur le Conseiller général, Monsieur le Président de l'Intercom, Mesdames, Messieurs, Je suis très heureux de vous accueillir aujourd-'hui dans la maison commune de la mairie de Saint-Sever pour remettre à monsieur l'abbé Yves Langlois la distinction de chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres. Comme le veut le protocole cette distinction va être remise une personne ayant reçu la même décoration dans l'ordre, donc ce sera monsieur Jean (Jacques) Quinette qui aura le privilège de vous remettre cette distinction et de retracer votre parcours.

Je vais être bref. Ce que je voulais dire, monsieur l'abbé Langlois, c'est que vous êtes à Saint-Sever depuis de très longues années (réponse de l'abbé Langlois : 1970, qui provoque le rire de l'assemblée). Et quelque soit les convictions religieuses de chacune et de chacun d'entre nous, vous avez toujours fait l'unanimité.

C'est que vous vous êtes investi beaucoup sur notre commune, sur tout le canton. Vous avez aussi travaillé avec les jeunes. Vous êtes investi dans les associations notamment dans le comité de jumelage, dans l'AVPPS où vous avez beaucoup travaillé, puisque vous avez énormément travaillé sur notre patrimoine et tout ce travail là vous l'avez fait dans la simplicité et dans la discrétion. Et pourquoi c'est un très grand plaisir d'organiser cette cérémonie en votre honneur et en mon nom, au nom du conseil municipal de Saint-Sever, au nom de la population de Saint-Sever que je représente aujourd'hui, je vous présente toutes nos chaleureuses félicitations ».

Monsieur Yves Rondel, conseiller général : « Mesdames, Messieurs, ce n'est pas dans mes habitudes mesdames messieurs que de lire mais il me semble que ce moment qui nous réuni est vraiment d'une très grande importance c'est pourquoi, et je m'en excuse, je préfère lire.

Monsieur l'abbé, il est difficile voir inconvenant de prendre la parole après un tel éloge formulé par monsieur le maire. Vous représentez



pour nous le temporel, l'intemporel, peut-être l'éternité. Chevalier des arts et des lettres n'est pas la moindre des récompenses, prenant bien conscience de la grandeur et de la hauteur de cette promotion dans cet ordre. Père Langlois vous êtes un homme de culture, un homme de terrain, un homme de terroir. Que n'avez-vous fait pour la reconnaissance, la réhabilitation des calvaires, la valorisation du patrimoine cultuel : églises, chapelles, retables, statues, piétas, calices et autres pièces de valeur et cela dans la recherche permanente d'un travail en équipe.

Randonneur infatigable, qui connaît autant que vous les chemins de randonnées, forestiers, autres, vous êtes et demeurez un homme au monde, en éveil, avide de découvrir et de partager. Chacun sait combien les

prêtres sont érudits. Je pense à cet ami qui allait le devenir et échoua, et qui exige un bon niveau de connaissance en théologie mais aussi en culture générale. Il serait mal séant que j'évoque d'un trait trop appuyé l'homme d'église, et pourtant vos messes et offices, vos homélies sont des temps de communion et de réflexion, d'analyse que l'on

soit croyant athée agnostique. Comment pourrionsnous oublier les cérémonies d'inhumation? Vous savez avec des mots, âme et cœur, aider les familles à apaiser leur peine, leur douleur, et peut-être espérer au lendemain. Un mot pour souligner votre tolérance, votre écoute

l'évolution du monde votre tristesse face à la stagnation de la hiérarchie ecclésiasti-

Répétition sous forme d'assistance, votre rôle majeur: cardinal au sein de l'AVPPS. point de rencontre de vos passions, de votre curiosité, de votre envie de faire partager. Alors père Langlois qui êtes-vous? Un prêtre modeste, homme de peu, je pensais alors à Jean-Marie Vianney curé d'Ars, l'aigle de Meaux, pétri de culture, écrivain, homme de talent, mais non, vous n'êtes pas comme Bossuet, car il était trop peu, vous situez-vous dans la lignée de Saint-Vincent-de-Paul, je ne saurais le dire, en tout les cas, peut-être la synthèse des trois noms évoqués, avec un cœur et une âme au service de vos frères et de tout un chacun. Renouvelant mes félicitations, je souhaite, nous nous souhaitons que vous puissiez plus tard, beaucoup plus tard continuer à nous accompagner et nous guider longtemps sur cette terre où nous vivons tous ensemble ». Monsieur Cousin, députémaire de Vire:

« Je vais tout simplement laisser parler mon cœur. Si nous sommes là c'est parce qu'on vous aime, il n'y a pas d'autres mots, c'est le premier mot qui me vient, c'est ca.

J'ai vraiment souhaité venir parce que la famille Langlois on la connaît et le père Langlois, moi j'ai l'habitude de dire le père Langlois. On vous connaît tellement et on sait tout ce que vous avez fait et c'est vrai qu'on vous aime. Et c'est vrai que vous êtes un homme de culture. Je pense rebondir sur ce qui a été dit : vous êtes un homme de culture, c'est ce qui m'a beaucoup marqué. Ma-Iraux disait « la culture c'est ce qui a fait que l'homme est autre chose qu'un accident de l'univers». Ca montre tout l'aspect essentiel qu'il y a dans la nature. Chacun donne sa propre définition de la culture, mais quand je pense au travail. Ce travail qui m'a beaucoup marqué c'est celui des calvaires, c'est surement la caractéristique de notre bocage. C'est un patrimoine qui nous appartient et qui par votre travail, fait qu'on a redécouvert ce patrimoine.

Je crois qu'il y a une centaine de calvaires (150), une centaine d'oratoires dans le bocage, et des calvaires en granit, redécouverts cassés, perdus dans les prés. Et je sais qu'au travers de l'AVPPS vous écrivez, dialoguez et expliquez ce patrimoine, qui est un moyen de s'approprier ce patrimoine.

Le travail que vous avez fait au sein de l'abbatiale. Vous avez cherché, redécouvert des statues.

Et ça c'est votre œuvre. Quelque part si on est là c'est parce que votre dimension humaine, religieuse, votre dimension personnelle, votre grande humanité. Mais à travers vous, vous nous avez rendu tout cela. Alors Page 4 2011

félicitations ». Monsieur Guillemette : « Monsieur le Maire, Monsieur le député, Monsieur le Conseiller général, Mesdames, Messieurs, cher abbé Langlois.

Je suis très honoré de prendre la parole dans cette magnifique mairie. Je ne m'y sens pas étranger, vous savez que depuis une quinzaine d'années je suis un petit peu Séverin. Il me reste à faire l'hagiographie de notre récipiendaire. Mais sachant qu'avant de signifier biographie élogieuse, l'hagiographie est un récit de faits religieux, puis d'histoire des saints, et là je ne me sens pas très compétent dans cet exercice. Aussi je vais aussi laisser parler mon cœur. D'ailleurs qui ne connaît pas l'action de l'abbé Langlois? Très nombreux sont ceux qui ont dans leur cœur le souvenir d'un mot agréable, d'une parole de réconfort d'un message qu'il a transmis sans relâche pendant des années avec pour base cette magnifique abbatiale. Aujourd'hui la République montre qu'elle est fière du citoyen Yves Langlois. Elle n'a aucune réticence à distinguer un ecclésiastique. Le principe de la laïcité d'aujourd'hui est une reconnaissance du fait religieux en garantissant à tous ceux qui souhaitent la liberté cultuelle. Les interprétations hostiles, agressives, extrémistes, indifférentes, sont des discrétions regrettables si elles sont délibérées ou alors d'une ignorance navrante du sujet. Quand des personnes, croyantes ou non, écoutent à la messe du 11 novembre les paroles de l'abbé Langlois, ils entendent des mots qui grâce à une grande culture, une réflexion profonde, une intelligence fine, qui constituent un discours d'une haute tenue spirituelle destinée à tous. Ses fidèles, quelques fois d'un jour, sortiront enrichis avec le secret plaisir d'une élévation de l'âme ou au moins de l'esprit. Que je sache la République n'est pas hostile à la spiritualité, ce serait renier l'immense majorité de ceux qui ont construit notre société moderne depuis des siècles. Si l'on se réfère au troisième principe de notre République, gravé sur les frontons de nos mairies, avec cinquante ans de retard, grâce à la Seconde République, celle des artistes, en même temps qu'on abolira l'esclavage, c'est ainsi. On trouvera son nom dans bien des textes religieux et si dans l'année qui vient on va nous proposer toutes sortes de rêves, de progrès, on sait depuis Schopenhauer que le monde ne fait que panser ses plaies et encore bien égoïstement. La vie change, le monde change, on bouche les trous, on en crée d'autres. Le changement c'est un automatisme, une évolution naturelle, mais le progrès ce serait bien autre chose. Imaginez mes amis que nous mettrions en pratique, ho rien qu'un tout petit peu, ce principe de fraternité qui est la synthèse et la sublimation des valeurs de la République, et dans le premier commandement de la religion chrétienne et dans bien d'autres religions, alors ce serait la révolution des cœurs et ce sera cela le progrès. Mais nous pouvons nous réjouir ce matin parce que nous sommes dans cette démarche de fraternité. Merci à monsieur le maire et au conseil municipal, de mettre en avant un homme à qui on doit tant sur le plan humain, sur le plan spirituel et sur le plan culturel. Merci à Dominique Cabuil passionné de Saint-Sever et du pays Séverin, d'avoir fait avancer ce dossier, qui remet en valeur l'action intellectuelle de monsieur l'abbé Langlois. Monsieur l'abbé Langlois est un sportif, un grimpeur, un marcheur, c'est plutôt un atout quand on a décidé de passer sa vie à annoncer la Bonne Nouvelle et Dieu sait qu'il a arpenté les chemins du bocage depuis son arrivée à Saint-Sever depuis plus de quarante ans dans une recherche acharnée des vieilles pierres et des monuments oubliés. On ne peut que louer la rigueur de l'historien et la détermination opiniâtre du bâtisseur.

Les démarches administratives et techniques de toutes sortes sont nécessairement précédées de longues et patientes marches en forêt. Ce thème de la marche est très

riche, il permet des moments de solitude, quelques fois de partage. A deux ou trois on échange en marchant et on voit d'autres marcheurs qui vont dans le même sens, mais moins vite, qui vont dans le sens contraire. Mais il y a toujours la rencontre avec soi-même, avec la création, avec les autres.

Et des visites et des rencontres nous pouvons en faire grâce à l'abbé Langlois. Forte référence est son ouvrage sur « les calvaires et pays oratoires au basnormand» de la revue Art de Basse-Normandie que l'on peut se procurer partout, ou bien le guide des calvaires du bocage virois, beaucoup plus récent, édité par l'AVPPS, pour ceux qui ne l'a connaîtraient pas association pour la valorisation du patrimoine en pays Séverin : association essentielle dans nos communes et ce guide permet en une journée redécouvert et en partie restauré sous l'impulsion de l'abbé Langlois. Il est tout à fait passionnant de découvrir ces oratoires chargés d'histoire, de songer à la vie qui s'est écoulée pendant des siècles autour de ces édifices, ainsi que de marcher vers ces calvaires tendus entre ciel et terre, mais ie m'arrête là, monsieur l'abbé Langlois en parlera beaucoup mieux que moi. Laissezmoi tout de même rendre hommage aux recherches sur l'abbaye qui permettent de proposer des visites extrêmement intéressantes de l'abbatiale, sur les vitraux, sur les cloches et j'en oublie tant l'érudition de l'abbé Langlois est vaste, pourraiton dire: universelle. Merci de m'avoir écouté. Je vais remettre au nouveau chevalier sa médaille distinctive dans l'ordre des arts et des lettres. C'est le Ministre de la Culture qui nomme le nouveau chevalier. Je ne suis que le messager, je peux transmettre cette décoration par délégaparce-que j'en suis tion. titulaire et je présente à monsieur l'abbé Langlois les chaleureuses félicitations des membres de l'ordre des arts et des lettres ».

Abbé Yves Langlois : « Oui

cette distinction m'a surpris parce que je ne m'y attendais pas. Il y a eu autour de moi des intercesseurs qui ont rassemblé les pièces d'un dossier éloquent. Leur prière a été exaucée. Je leur pardonne d'avoir caché cette initiative. Oui, je suis virois d'origine, et j'ai vécu dans un environnement qui est beau situé entre l'église Notre-Dame et le donjon, bel échantillon d'architecture militaire.

En 1970 je suis arrivé à Saint -Sever et je trouvais également un cadre comparable entre l'abbatiale de Saint-Sever du XIIIe siècle et la forêt domaniale. J'ai donc pris la succession. on m'a confié la succession de monsieur l'abbé Deschamps qui a restauré l'abbatiale de Saint-Sever de fond en comble. Un travail gigantesque et un résultat magnifique, fierté des Séverins. De nouveaux chantiers se sont ouverts devant moi que j'ai découvert au fur et à mesure du temps. Le premier chantier fut la chapelle de l'Ermitage. On y reçoit beaucoup de visiteurs, peut-être 10 000. L'intérieur fit l'objet d'une profonde transformation. Un contrat a été passé entre la paroisse et la municipalité pour financer l'opération qui a été menée à bien à partir de 1972-1973. Elle a pu ainsi accueillir des mariages et le temps est passé. Et puis voici qu'un jour de mars 1983, que j'ai trouvé dans la chapelle quatre visiteuses habillées d'une facon inhabituelle qui chantaient un cantique. Je suis ressorti en même temps qu'elles. Elles ne se sont pas présentées, mais elles m'ont bombardé de questions. Je me suis laissé faire comme un enfant-de-chœur. Et le soir j'ai appris qu'il s'agissait d'un commando de Carmélites qui étaient venues faire une reconnaissance des lieux saints sur les conseils d'un ancien maçon de Saint-Sever: René Mazure. Il a eut une inspiration géniale ce jour là car un an plus tard treize Carmélites originaires d'Avranches, provisoirement installées à Littry, sont venues s'installer à Saint-Sever.

Figurez-vous que nous avons eu une surprise divine car nous avons vu refleurir une terre de prière qui était en sommeil depuis près de deux siècles. Ca ne se soit pas tous les jours. Le temps passe et voici qu'en 1987 un ouragan jette à bas la croix de la Blanchardière, l'un des fleurons de l'époque. Nécessitant un travail de maçon, il a donc été réparé. Et c'est alors qu'une question me vint à l'esprit : combien il y en avait-il autour de Saint-Sever? J'en ai compté 123, en plus une dizaine dans des propriétés et quatre chapelles. C'était la période d'inventaire et une période de restauration a suivi, qui a commencé à Champ-du-Boult et c'est accélérée. Il y eut une cinquantaine de restaurations d'importances inégales d'un monument à l'autre. Et tout cela a été fait grâce à des volontaires, grâce tout d'abord à un tailleur de pierre très adroit à la retraite. J'en connais un qui est parmi nous et qui se cache dont le talent est grand et grâce aussi aux kermesses paroissiales dont j'avais conservé le rythme de mes prédécesseurs pour assurer le financement de la paroisse et la participation

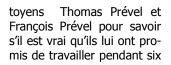
paroissiale parce qu'il y avait un partenariat avec la municipalité. Seul, ca n'aurait pas marché mais à deux ça allait très bien. Je ne peux pas nommé tous ces collaborateurs, ils sont très nombreux. J'en nommerai deux qui nous ont quittés récemment, il s'agit de Marcel Gosselin et Pierre Geffrotin. J'aurais bien voulu qu'ils soient parmi nous aujourd'hui mais le seigneur en a disposé autrement. Ils restent présents à notre pensée et à notre cœur. Après cela il a fallut l'information du public. Ce fut l'œuvre d'Art de Basse-Normandie, de l'AVPPS, des

expositions et la publication de guides auxquels vous venez de faire allusion. Et enfin des concerts de musique sacrée et classique dans l'abbatiale depuis trois ans. Voilà l'œuvre accomplie, l'œuvre récompensée par une très haute distinction républicaine que je suis fier de recevoir, je le dis tout simplement et parce que cette faveur, cette distinction rejaillit sur tous ceux qui ont œuvré sur le terrain et au pied de chaque calvaire. La philosophie de cette histoire est qu'on s'aperçoit que l'homme ne vit pas seulement de pain, il a besoin de

#### JACQUES, ANTHOINE, ROBERT PIEL, MAIRE DU MESNIL-AMAND: MOULINS À PAPIER DE LA BLOUTIÈRE

Du vingt-cinq fructidor l'an second de la république française une et indivisible avant midy devant nous François Anthoine Le Febvre juge de paix du canton de Gavray, assisté du citoyen Jacques Pierre Ybert et Guillaume Gautier son accesseur accompagné du citoyen Louis Langlois pris pour greffier après lui avoir prêté serment prescrit par la loi pour l'absence de notre greffier ordinaire.

Ont comparu le citoyen Jacques Anthoine Robert Piel, cultivateur et maire de la commune du Mesnil-Amant, y demeurant et domicilié, demandeur contre le citoyen Thomas Prével et François Prével, charpentiers, demeurant et domiciliés en la commune du Mesnil-Vinnement aux fins et les faire condamner à aller travailler sous les plus brefs délai possible à deux moulins à papiers que le demandeur fait construire sur la rivière de Sienne en la commune de La Bloutière, auxquels moullins ils se seraient obligés de travailler pour le demandeur il y a viron un mois et demy pendant le courant de l'été et de les faire condamner à luy payer la somme de quatre cent livres de dommage et intérêts pour l'inexécution de leur engagement avec





dépends le tout ainsi qu'il est énoncé dans la cédule et citation par nous délivrée audit citoyen Jacques Anthoine Robert Piel, le vingt-trois et notifiée le vingt-quatre, aux dits citoyens Thomas Prével et François Prével, suivant qu'il nous à apparu par la représentation à nous faite de l'original. Ledit citoyen Jacques, Anthoine Robert Piel persiste aux demandes formées par la dite cédule et du cas des aveux a déclaré qu'il s'en rapportait au serment des ci-

journées chaque aux dits moulins.

Sont aussi comparus les citoyens Thomas Prével et François Prével charpentiers demeurant et domiciliés en la commune du Mesnil-Vinnement, lesquels ont dît qu'ils n'ont arrêté aucune convention avec le citoyen Jacques Anthoine Robert Piel et qu'ils ne se sont points obligés d'aller travailler aux dits moulins ni d'y faire les journées par lui demandées mais que si ledit

citoyen Jacques, Anthoine, Robert Piel désire qu'ils travaillent pour lui ; ils ont déclaré qu'ils consentent à aller travailler chaque six journées aux dits moulins, dont chaque trois jours, les premiers jours de la décade prochaine et les chaque trois autres jours au commencement de la décade suivante, ce qui a été accepté par ledit citoyen Jacques Anthoine Robert Piel qui s'est obligé a leur payer leurs journées au terme des décrets de la convention nationale et ont toutes lesdites parties déclaré être contents et d'accord et ne vouloir point de jugement. Dont du tout avons fait et rédigé le présent procèsverbal que les dittes parties ont signé avec nous, assesseurs et notre greffier après lecture en notre demeure à Gavray, chef lieu de canton lesdits jours et an ci devant dit dix mots rayés nuls.

Signatures : Viel ; Ybert ; F Lefebvre, juge de paix ; T Prével ; F Prével ; Langlois, greffier ; G Gautier.

(Justice de paix de Gavray déposée aux archives départementales de la Manche).

Photographie: ruines d'un ancien moulin à papier.

Page 6 2011

L'opération de restauration du patrimoine funéraire du val de Sienne « la fonte de nos aïeux » concerne 10 monuments ou ensemble de croix. clôtures, colonne, bâtières, répartis sur 8 communes : Champrépus, Gavray (Le Mesnil-Hue), Montaigu-les-Bois, Montbray, Percy, Rouffigny, Sourdeval-les-Bois, Ville-(Saint-Pierre-dudieu Tronchet). La restauration concernant Montbray (croix, bâtière, clôture) et Champrépus (2 grandes croix et une stèle) a été réalisée. La prochaine initiative concernera Gavray (Le Mesnil-Hue): la grande croix, la clôture et le redressement de l'obélisque.

Le coût total des travaux de restauration de la fonte est estimé à 23 118, 68 € TTC plus le coût des cartels qui seront fixés et divers travaux annexes qui s'imposent. Les communes subventionnent les travaux de la fonte pour la moitié. Le reste est pris en charge par l'association qui bénéficie d'aides importantes de la Fondation du Patrimoine et du prix de ladite Fondation attribué par la SPPEF le 6 avril 2011.

« Remercier ensemble tous ceux et toutes celles qui à travers la France se battent pour que notre pays conserve sa beauté « (Paule Albrecht, présidente de la SPPEF)

# REMISE DU PRIX DE LA FONDATION DU PATRIMOINE PAR LA SPPEF

L'association intercommunautaire pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine en val de Sienne reçoit le prix de la Fondation du Patrimoine le mercredi 6 avril 2011. Ce fut un jour encore plus important pour nous que les autres car il était celui du 22e concours national pour la sauvegarde du patrimoine et la remise du prix de la Fondation du Patrimoine par monsieur Guy Sallavuard, directeur des relations institutionnelles de la Fondation, salle Mommerville, au Sénat. Le Ministère de l'énergie, de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, le Ministère de la Culture et de la Communication, la Fonbre de la commission cimetière de l'association, Marie-Thérèse Cueff, conseillère municipale, membre de la même commission, accompagnées de Catherine De Vos, déléguée départementale de la SPPEF (société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France) et de moi-même nous nous sommes retrouvés pour faire le voyage en train de Granville ou de Villedieu pour Paris. Edgar Leblanc avait demandé à être excusé. Un déjeuner tranquille à l'arrivée suivi du rendez-vous à 14h30 salle Monnerville, rue Vaugirard. Nous nous retrouvâmes avec madame le maire de Moon-sur-Elle et une autre personne qui l'accompagnait.

cement, ne purent être présents en raison des réunions budgétaires. Le département de la Manche était ainsi honoré par deux initiatives contribuant à la valorisation du patrimoine manchois. Celle de la restauration d'un autelretable qui se révéla exceptionnel au fur et à mesure que le scalpel dégageait la vilaine peinture brune qu'on trouve ci souvent sur le mobilier des églises. Et quel éclat! Notre initiative de restaurer les croix et monuments de fonte de nos aïeux avec le concours d'un artisan ornemaniste, monsieur Martial Besnier de Saint-Aubin-des-Bois, a séduit les membres du jury qui n'hésita pas à nous attribuer

4000 € pour nous soutenir dans cette action. Le directeur des relations institutionnelles de la Fondation du Patrimoine souligna d'ailleurs cet intérêt en faveur d'un patrimoine pas toujours bien considéré, difficile à gérer. Il souligna aussi l'intérêt qu'il y avait de laisser s'exprimer des artisans ornemanistes, des

savoir et des savoir-faire, dans des corps de métiers où le sens du beau avait de la signification. Madame Albrecht nous remis le diplôme, symbole de cette reconnaissance. Monsieur Jean-Pierre Erhmann, responsable du groupe de travail « cimetières, mémoire des lieux » de la SPPEF a tenu a être présent.



dation du Patrimoine et le groupe « Pro BTP » étaient représentés. Madame Paule Albrecht, présidente de la SPPEF souligna dans son allocution de bienvenue l'intérêt qu'il y avait de « remercier ensemble, tous ceux et toutes celles qui à travers la France se battent pour que notre pays conserve sa beauté ». Colette Mondin, adjointe au maire de Champrépus, mem-

Philippe Gosselin, député de la Manche m'avait informé qu'il ferait tout ce qu'il pourrait pour être présent à la cérémonie. Nous ne fûmes pas déçu, car notre député tint parole malgré un emploi du temps très serré. Les deux maires de Champrépus et de Montbray, invités pour avoir été témoins de la restauration à laquelle leur conseils municipaux avaient décidés de participer au finan-

### Qui étiez-vous messieurs Lehideux et Bosquet?



L'image la plus ancienne montre la croix parfaitement fixée sur le dé.

Une belle croix de fonte sur piétement cruciforme était fixée à un dé de petite taille jusqu'à ce que la tempête ne la renverse ces dernières années dans le cimetière de Rouffigny. L'ensemble porte la signature d'Alfred Corneau de Charleville-Mézières.

L'objet est unique dans sa taille et dans l'état de mes connaissances. Une plaque de laiton est fixée sur une face du dé et porte l'épitaphe suivante « François Bosquet né le 2 mars 1828 est décédé le 6 janvier 1889 dans sa



62e année », telle que l'indique la plaque contenant l'épitaphe. Elle conclu par la mention « priez Dieu pour lui ». La plaque est signée « maison Juhel-Lecomte, successeur à Villedieu. » Une deuxième, en forme d'écu, en fonte d'alu-

minium est fixée quant à elle sur la croix. Etonnant que ces deux noms sur un même monument qui selon la mairie ne bénéficie pas de contrat de concession. Il y eut-il réellement deux inhumations dans la même tombe, c'est impossible si elle relevait du terrain commun. Quel lien y avait-il entre les deux ? Je ne suis pas en mesure d'y répondre. Madame Claude Renault de Rouffigny est la descendante de l'un d'eux.

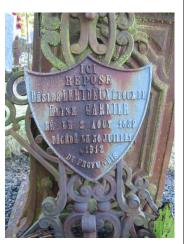
François, Désiré Bosquet né à La Bloutière est décédé à Rouffigny, âgé de 60 ans, d'après l'enregistrement de Villedieu, le 6 janvier 1889. Il était marié à Victoire, Françoise Grimoult. Le couple qui habitait une petite ferme à la Marchandière dont il était propriétaire à Rouffigny eut deux enfants : Adélina mariée à Jules Lemoine et installée à Rouffigny et Louis, instituteur à Cherbourg. La deuxième plaque est fixée quant à elle sur la croix et démontre la complexité des

L'épitaphe qui est inscrite évoque la sépulture de « Désiré Lehideux époux de Elise Garnier né le 2 août 1839 décédé le 30 juillet 1912, de profundis ». II était âgé de 73 ans. Marié à l Elise, Julie Garnier depuis le 21 septembre 1868 à Beslon dont il eut 8 enfants: Armand, Lin, Gustave; Désiré,

sépultures.

Ferdinand; Jules, Elie; Prosper, Albert; Gustave, Félix; Léon, Alcime; Marie, Victorine, Florina; Léonie, Célestine. La famille était installée au village des Vallées à Rouffigny qu'elle possédait en propriété ainsi que quelques biens à la Petite Jaunaie à Rouffigny.

Elle avait même une certaine aisance avec notamment quelques propriétés au village des Vallées à Beslon et à Saint-Pierre-du-Tronchet au village de La Pelotière. Elise Garnier décède à Rouffigny le 23 avril 1913. Elle est ensevelie dans la rangée au-



dessus de son époux. Monsieur le maire m'a interpellé le 27 mars dernier pour me dire qu'il n'était pas informé du projet et que la police du cimetière lui revenait. Je me



Une visite par un froid de canard le 22 mars 2006 en présence d'Antoine Amargé, restaurateur de Paris, Josiane Pagnon, conservateur départemental des antiquités et objets d'art de la Manche, Alain Nafilyan, du service de l'inventaire régional, Philippe James, de l'association pour la sauvegarde du petit patrimoine du canton de Brécey, une stagiaire et moi-même.

suis empressé de lui transmettre toutes les pièces en version numérique prouvant l'envoi des documents en février 2009. Espérons que le conseil municipal sera enfin informé.



Rouffigny, un cimetière aux nombreuses croix de fonte



Un dépôt d'ordures sauvage sur la commune.



La vallée de l'Airou et ses clôtures dressées, ses ponçons et ses abreuvoirs.



Une petite halte devant un point d'eau abrité



Magnifique boulangerie dont les propriétaires pourraient être accompagnés par la Fondation du Patrimoine.

Page 8 2011

#### ASSOCIATION SAINT-PAIR-VIVUM



La tombe où est enseveli Oscar Havard à Saint-Pair-sur-Mer.

Oscar Havard et le chanoine Joseph Grente, historiens de Villedieu et de sa région.

J'ai répondu, ravi d'être sollicité, à l'invitation des membres de la nouvelle association « Saint-Pair-Vivum » fondée en mai 2010 et rencontré mesdames Delamare, Cuquemelle, Fréret et monsieur Fauvel le mardi aprèsmidi 22 mars dernier sous un soleil radieux et un petit vent frais d'est sur le site du cimetière communal de Saint-Pair objet de l'astention des bénévoles de l'association. Je connaissais un peu

le site ouvert à la fin du XIXe siècle, pour l'avoir arpenté dans le souci de retrouver la tombe d'Oscar Havard-Lamontagne, inhumé en ce lieu en 1922. Oscar, Jean, Joseph Havard naquit à Villedieu le 24 mai 1845. II est le fils de Jacques. Toussaint Havard et de Jeanne, Marie, Pauline Havard (décédée

vers 1895). Il est le deuxième de quatre frères et sœurs : Maria, Noémie, Pauline ; Jean-François, Paul, Edouard et Arthur, Clément. Les enfants majeurs : Jean-François, Paul, Edouard était commis quincaillier à Saint-Hilaire-du-Harcouët, au moment du décès de son père et Marie, Noémie, Pauline, vivait à Villedieu. Elle décède âgée de 64 ans au chalet

saint Paterne à Saint-Pair-sur -Mer (L'Avranchin du 25 février 1900). Arthur, Clément et Oscar, Jean, Joseph mineurs, vivaient avec leurs parents. Elle décède âgée de 64 ans au chalet saint Paterne à Saint-Pair-sur-Mer (L'Avranchin du 25 février 1900). Son père, Jacques, Toussaint, marchand chaudronnier, décède à Villedieu le 8 août 1855, âgé de 46 ans. Il fait ses études à l'institution Lemoine à Villedieu



puis au collège de l'abbaye Blanche de Mortain. Il entre dans le journalisme en 1864, au mois de septembre, pour collaborer à la page politique et littéraire du Journal d'Avranches qu'il dirige en 1865. Il est ensuite appelé à la direction de « revue du monde catholique » dès 1866 puis en 1868 il est rédacteur parlementaire au « Français ». La

guerre de 1870-1871 l'amène à incorporer les gardes mobiles d'Avranches. De retour à Paris il est nommé rédacteur au « Monde » et devient le correspondant de nombreux journaux étrangers. Il collabore au « Soleil » et au « Gaulois ». Ce Républicain devenu Monarchiste suit le comte de Chambord, puis le comte de Paris et s'oppose au général Boulanger. Il fut aussi l'un des fondateurs de la corporation

des publicistes chrétiens. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont un livre commun avec le chanoine Joseph Grente, en deux tomes « Villedieu-les-Poêles » publié en 1898 et 1900. Oscar Havard se marie une première fois, le 3 octobre 1872, à la mairie du VIIe arrondissement, à Caroline, Henriette, Frédérique, Marcus, puis une seconde fois à Suzan-

ne, Henriette, Marie Mac-Léo Auzas, le 19 mars 1900, à Coutances. Il en était veuf au moment de sa mort survenue le 25 mai 1922, en son domicile, au 109 rue de Grenelle. Il est enseveli dans le cimetière de Saint-Pair-sur-Mer. La famille y possédait un chalet dénommé « chalet de Saint Paterne » au lieu-dit « les hauts fossés », avec jardin, le tout clos de murs,

#### 27 mai 2011 : inauguration du site valorisé et restauré des temples et de l'église du Chefresne.



#### PIERRES EN LUMIÈRES: 14 MAI 2011

La manifestation est proposée pour la 1ère fois par la Fondation du Patrimoine, délégation de Basse-Normandie. Chacun d'entre nous a reçu une lettre de proposition à participer, cosignée par le Président du Conseil général et la Fondation. Nous avons décidé, après réflexion rapide, pour rester dans les délais, de proposer, puisqu'ils sont en pleine actualité cette année, les temples du Chefresne.



Cette manifestation s'organisera sous forme de randonnée crépusculaire aux flambeaux, au départ du bourg à 21 heures et en direction du site Protestant. Les vitraux de l'église paroissiale seront proposés au retour à la découverte nocturne. L'animation est gratuite et elle valorise l'action accomplie par la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la labellisation des projets dont font partie les

temples. Nous aurons l'an prochain l'embarras du choix.

#### SAINT-PIERRE-DU-TRONCHET

Nous avons rencontré, Marie-Thérèse Cueff et moi-même, Pierre Lechevallier président de l'association pour la sauvegarde des églises St-Pierre et Saultchevreuil-du-Tronchet, le vendredi 25 mars à propos de la répartition des croix de fonte déposées le long du mur nord du chœur de l'église. L'idée en avait été émise par monsieur le maire, monsieur Daniel Macé. Un plan avait déjà été proposé à la précédente municipalité, sans aboutissement. L'objectif est de préserver dans ce petit cimetière clôturé de talus, les quelques croix de fonte qui y subsistent encore. Quoi de

plus naturel dans une ville



des métiers d'art. L'ancien plan de répartition devenu

obsolète nécessitait d'être repensé. Nous nous sommes mis d'accord pour proposer à monsieur le maire de Villedieu un nouveau schéma, car lui seul détient ce pouvoir par son mandat. Force est de constater, malheureusement, qu'une belle croix enlevée avec son socle de granit et déposée à l'atelier des services techniques, n'a pas été retrouvée. Nous avions beaucoup insisté auprès de monsieur Bayssat, ancien maire, pour qu'elle reste à proximité de la clôture qui sera restaurée, sans succès. Elle y a été préservée quelque temps avant de disparaître.

d'une superficie d'environ 420 mètres carrés. Sa tombe, sous forme de concession perpétuelle, est située dans le carré 3 dans la rangée face au mur, à la gauche de l'entrée principale. Elle est sobrement composée d'un dé et de la base d'une croix brisée, dont l'encadrement se constitue de quatre granits, porte l'épitaphe suivante « OHM / très pieusement endormi dans le seigneur / le 25 mai 1922 / de profundis » (OHM : Oscar Havard Montagne). Une restauration avait été entreprise par la maison Joly de Granville en 1984 selon les recherches de son arrière petit-fils : Jean Levêque. La famille avait un chalet sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas, sur la plage de Saint Pair, dénommé le « chalet de Sainte Cécile » ancienne propriété d'Achille, Rose, Benjamin, Gaston Cloiset,

baron de Maizières, qui fit l'objet d'une vente le 14 septembre 1908 (transcription des hypothèques d'Avranches : volumes 1382 et 1386 du 14 juin 1908 (acte copieux de 30 pages) aux archives départementale de la Manche. Oscar Havard eut neuf enfants. parmi lesquels : trois religieuses dans le même ordre, et trois autres qui assureront la postérité familiale : Cécile, religieuse de l'ordre de saint Thomas de Villeneuve, Deynze (Belgique); Marguerite, Marie, Léonie, épouse Desgranges (René, Camille, Prosper), professeur à l'école des Roches, Verneuil; Jacques, Toussaint, Charles, Martin, Marie, Oscar, Robert, marié à Madeleine, Marie, Cécile Arthaud (Lille), publiciste, Le Mans. Il fut rédacteur-en-chef du Nouvelliste de la Sarthe, au Mans. Ses fiançailles célébrées dans la

chapelle des l'école des arts et métiers de Lille, reçoivent l'écho de la presse, ainsi que son mariage bénit par Mgr Baunard; Georges, Charles, Marie, Jean, Oscard, né le 9 septembre 1883, journaliste : Paul, né le 29 juin 1880, marié à Lucie Aubin, directeur de l'école commerciale de Guadalaxarra (Mexique); Marie-Thérèse, Cécile, Caroline, Eugénie, Pauline, née le 6 juillet 1886, religieuse de l'ordre saint Thomas de Villeneuve, Saint Laurent près de Rennes; Geneviève, Marie, Josèphe, Caroline, Marguerite, née le 28 février 1889; Charles, Thadée, Marie, Madeleine, Oscar, né le 22 juillet 1891; Yvonne, Noémie, Marie, Hélène, Béatrice, née le 17 août 1893, épouse Postel (Maurice): Robert, né le 11 novembre 1877. Il n'a pas été possible, dans l'état de mes recherches de localiser sa maison natale.

merveilleux, il a besoin de beauté. Il a aussi besoin d'y trouver l'émerveillement. C'est pour cela qu'il s'ingénie à embellir son environnement. Et un religieux orthodoxe Russe, dans un ouvrage consacré aux icônes écrit ceci « Dieu se plaît dans toute œuvre d'art miroir de sa gloire, il se plaît dans tous

saints, icônes de sa splendeur ». Cette parole donne une perspective infinie au travail qui a été exécuté par ces humbles collaborateurs que j'ai accompagnés dans cette aventure. Je n'ai pas qualité pour mesurer le degré de sainteté des habitants, des paroissiens de Sainte-Croix-du-Bocage, mais

je sais une chose, c'est que beaucoup parmi eux ont servi la gloire de Dieu en travaillant pour le patrimoine religieux du canton de Saint-Sever. Du fonds du cœur je leur dit merci et bravo! « Monsieur l'abbé Langlois est un sportif, un grimpeur, un marcheur, c'est plutôt un atout quand on a décidé de passer sa vie à annoncer la Bonne Nouvelle et Dieu sait qu'il a arpenté les chemins du bocage depuis son arrivée à Saint-Sever depuis plus de quarante ans dans une recherche acharnée des vieilles pierres et des monuments oubliés. On ne peut que louer la rigueur de l'historien et la détermination opiniâtre du bâtisseur ». Extrait du discours de Jean Gillemette.

Page 10 Mai Année 2011

Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58

Messagerie:

patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

### Lechefresne.fr

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;

La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux :

La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche; La Fédération nationale des moulins de France.









#### Lengronne: Saint-Nicolas du Pont-Flambard

Du vendredi avant midi vingt et unième jour de janvier mil sept cent quarante-six Charles Le Peu Duquesney notaire

royal apostolique en la ville et diocèse de Coutances, recu et immatriculé au bailliage dudit lieu demeurant audit Coutances, rue des cohues, раroisse Saint-Nicolas, certifie que pour et au nom de maitre Jean Court, Le prêtre de la paroisse des Sept-Frères diocèse de Coutances, et vicaire en celle de

Saint-Denis-le-Gast pour la seconde portion dudit diocèse, maître-es-arts et gradué nommé en l'université de Caen sur les bénéfices dépendants de l'abbaye de Notre-Dame de Hambye aussi de ce diocèse, dument signifié, qualifié et insinué et valablement réitéré dans le carême dernier, m'être exprès ce jourd'hui comparu et transporté avec ledit sieur Le Court et les témoins ici après dénommés en ladite abbave ou étant arrivé j'ai frappé à la porte du manoir abbatial étant dans la cour de ladite abbaye et à l'instant est venue une personne à nous inconnue, lequel nous a dit qu'il n'y demeurait personne, que Monsieur l'Abbé et son

receveur étaient absentés au moyen de quoi nous aurions sonné à la cloche de lad abbaye est revenu un clerc len'ignore. Déclarant que l'intention dudit sieur Lecourt est de se pourvoir devant ses supérieurs à laquelle fin



quel de notre requête nous aurait conduit dans la chambre de monsieur le prieur ou étant en partant à sa personne y trouvée, que le dit sieur Lecourt requière et supplie très humblement Monsieur l'abbé de Hambye de vouloir bien le pourvoir et gratifier du bénéfice cure de Saint-Nicolas -du-Pont-Flambard, vacante par la mort de maitre Julien Escroignard. prêtre vivant, arrivée dans le présent mois affecté aux gradués. Lequel sieur prieur nous a répondu que ledit sieur Lecourt peut se pourvoir ainsi qu'il avisera bien à laquelle fin j'ai mis et laissé autant du présent aux mains dudit sieur prieur pour ledit seigneur Abbé chargé de le faire savoir à ce qu'il ne j'ai mis et laissé autant du présent aux mains de monsieur le prieur de ladite abbaye de Hambye trouvé dans sa chambre. Ce fait aux présences de Jean Duprey de la paroisse de Hambye, laboureur, et Pierre Lechevallier laboureur de la Haye-Comtesse témoins appelés lesquels ont signé avec ledit sieur Lecourt et nous dit notaire à la présente minute et .... J. Le Court, vicaire de Saint-Denis-le-Gast. Rioult. prieur de l'abbaye de Hambye, Jean Dupray, Charles Le Peu, Pierre Lechevallier (5 E 3013).

Photographie : ferme construite à l'emplacement de l'église et du cimetière.

#### Logo référent de l'association :

Ce logo a été présenté au conseil d'administration. Les remarques faites à propos de son contenu n'ont pas trouvé d'écho dans l'insertion d'un élément figuratif. Il

sera proposé à la prochaine assemblée générale.

